

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 27/03/2024 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Oriane HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Cathy OBERLIN-KUGLER donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadine MUNCH, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ donne procuration à Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Absents non représentés :

Madame Mathilde FISCHER

Rénovation énergétique du patrimoine bâti - Demande de subventions

N° DCM_036_2024

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Finances Locales - Subventions
Service instructeur : Ingénierie des Bâtiments
Rapporteur : Monsieur Jacques MEYER

Les préoccupations environnementales et l'augmentation du coût des énergies remettent en question nos modes de vie. La Ville de Sélestat a engagé dès 2017 un plan de sobriété énergétique dont la phase 1 consistait en la mise en œuvre et la concrétisation d'une stratégie de rénovation énergétique de son patrimoine bâti.

En complément d'actions importantes menées sur l'éclairage public (extinction partielle, remplacement des luminaires) et sur les bâtiments les plus énergivores (Marché Global de Performance avec objectif de 30 % de réduction des consommations), il a été décidé de procéder au remplacement des luminaires équipés de lampes fluo par des luminaires de technologie LED.

Sont concernés les bâtiments suivants :

- Ateliers Municipaux – 2 impasse Jean-François Champollion
- Ecole Maternelle Oberlin – Rue Biehlmann
- Ecole Maternelle Pestalozzi – 14 boulevard du Maréchal Joffre
- Espaces verts – rue du Cimetière (2 sites)
- Ecole Maternelle Wimpfeling – 2 rue Hans Tieffenthal
- Ecole Maternelle Schuman – Avenue Robert Schuman
- Ecole Maternelle Froebel – boulevard du Général Castelnau
- CTM – 5 rue de la Maison Rouge
- Mairie – 9 place d'Armes
- Ecole Élémentaire Wimpfeling – 14 rue Frantz Schubert
- Poste du Heyden – Rue des Vosges
- CCAS – 12a rue de la Paix

Ce programme a fait l'objet d'une consultation de marché public, dont les travaux ont été attribués, à la société I2S pour un montant de 580 447,61 € HT.

Le montant de subvention sollicité dans le cadre du Fonds Vert s'élève à 232 179 €. €, soit 40 % du coût de l'opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avis favorable de la Commission Immobilier et Moyens Techniques réunie le 14/03/2024

- VU** *le Code Général de Collectivités Territoriales.*
- VU** *les crédits inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 23 – Immobilisations en cours sur l'imputation interne 2313-02001-01929.*
- APPROUVE** le programme de remplacement des sources lumineuses comme décrit dans le corps du rapport.
- SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de l'État au titre du Fonds Vert – Axe 1 – Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout acte relatif aux travaux et aux demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Orianne HUMMEL

Remplacement de luminaires existants par des luminaires à LED dans divers bâtiments municipaux

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

Les postes de dépenses liés aux travaux sont à détailler dans le tableau ci-après

DEPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions immobilières			AIDES PUBLIQUES (1) :		
			– ÉTAT : Fonds Vert	232 179,00	40,00%
TRAVAUX	580 447,61	100,00%	– ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local		
Tranche ferme	295 368,71	50,89%	– ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)		
Tranche conditionnelle	285 078,90	49,11%	Autres CEE		
			SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	232 179,00	40,00%
			Autofinancement		
			Fonds propres	348 268,61	60,00%
			Emprunts (2)		
			Crédit-bail		
			Autres – aides privées (CAF par ex.) (2)		
			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	348 268,61	60,00%
TOTAL DÉPENSES	580 447,61	100,00%	TOTAL RESSOURCES	580 447,61	100,00%

(1) À énumérer : ministères, nom des collectivités et établissements publics dont organismes consulaires...

(2) À détailler

Sélestat, le 26/02/2024